

Comité de Quartier Le Calvaire

PV : Réunion du 28 octobre 2025

La réunion s'est tenue en visioconférence. Les membres présents ont principalement échangé sur trois sujets majeurs :

Charte du comité

La charte du Comité Le Calvaire a été finalisée et enrichie sur base des remarques reçues. Elle réaffirme les principes de neutralité, respect, ouverture aux autres comités et d'un fonctionnement citoyen collaboratif. La version modifiée sera prochainement publiée sur le site du comité.

Éclairage et sécurité

Plusieurs zones du quartier demeurent insuffisamment éclairées. Le comité souhaite que la Ville de Mons assure elle-même le suivi des interventions auprès d'ORES, considérant qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité publique.

Site internet

Le site du comité est en cours de construction. Il contiendra :

- Des comptes rendus synthétiques des réunions.
- Les contacts utiles (bourgmestre, agente de quartier, etc.).
- Un lien vers <https://monsignal.be> pour signaler toute incivilité ou problème sur la voie publique.

Le comité veillera à y publier uniquement des informations publiques, neutres et non confidentielles, conformément à sa charte.

Prochaine étape

Une nouvelle rencontre avec les autorités communales est prévue fin novembre 2025. Le comité y rappellera les points en attente et poursuivra son travail de relais citoyen constructif et indépendant au service du quartier.

Le comité souhaite maintenir un dialogue régulier avec les autorités et organise une rencontre au moins tous les trois mois.